

nées et n'ont aucune signification; c'est ainsi que nous avons la rue aux Moines, la rue Blanche, la place du Friche, la ruelle Prieur, etc. Le conseil a estimé avec raison qu'il y avait assez de grands hommes à honorer et de hauts faits à rappeler en

donnant leurs noms aux rues et places publiques et qu'il n'y avait plus lieu, raisonnablement, de conserver les dénominations actuelles.»

La place de la Croix était déjà devenue la place de la Mairie : elle conserve donc son nom, mais la

5. DOMONT — Rue de la Mairie C. L. C.

